

la Lettre de Megève

no 52

mairie.megeve.fr

été 2023



DOSSIER PATRIMOINE

p.04

ENFANCE

p.06

Préparer
la rentrée

TRAVAUX

p.14

Investir pour
la qualité de vie

ÉVÉNEMENTIEL

p.20

Toquicimes
6^e édition



megève

Sommaire

p.04 — PATRIMOINE

Rénover le patrimoine de la commune

p.06 — ENFANCE-JEUNESSE

Préparer la rentrée

p.10 — ENVIRONNEMENT

S'engager pour la préservation de notre environnement

p.14 — TRAVAUX

Investir pour la qualité de vie

p.18 — CULTURE

Redécouvrir Megève au travers du prisme culturel

p.20 — ÉVÉNEMENTIEL

Valoriser le patrimoine gastronomique et agropastoral

p.22 — TOURISME

L'agenda été-automne

p.24 — COMMUNE

Une nouvelle dynamique de direction

p.26 — CCAS

Vivre au côté de nos aînés

p.27 — VIE LOCALE

Coup d'œil sur l'actu

p.29 — VIE POLITIQUE

Tribune d'expression

p.30 — ÉTAT CIVIL

p.31 — INFOS PRATIQUES



Labels



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF :

Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION :

Elodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE :

Service Communication

IMPRESSION :

Kalistène (Cran-Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Simon Garnier, Marie Bougault Sakaï, Gabriel Zacharski, Elodie Bouffay, Angéline Regard, Fabienne Cordet-Evrard, Antoine Barbot, Mélanie Calceï, Meg'Ados - Kévin Gaubert, Régie Municipale des Eaux), Bernard Just, Christophe Bougault-Grosset, Pierrette Morand, Virginie Ovessian, EHPAD Les Monts Argentés, ASMB, Adobe Stock, DR.



Megève soutient





CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève et Conseillère Départementale

L'été est là avec son lot de manifestations et de moments à partager en famille et entre amis.

Cette publication est souvent l'occasion de saluer l'engagement de nombreux bénévoles qui font le succès du calendrier des manifestations estivales de Megève.

Qu'ils soient sportifs, musicaux, culturels ou patrimoniaux, ces différents rendez-vous que la commune accompagne financièrement et logistiquement ne pourraient être maintenus sans tous ces passionnés.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les associations mègevannes pour leur engagement et leur implication dans la dynamique de notre village.

À l'inverse de la douceur estivale, la vie politique de notre village n'échappe pas à la confusion générale d'une société qui redéfinit les lignes dans un brouhaha stigmatisant durement le rôle et les fonctions de l'élu.

Sans prendre le temps de tirer les leçons de deux années d'arrêt liées à la crise du COVID et encore moins celle que nous subissons encore de la crise énergétique, les actes de l'élu sont jugés sans appel.

Comment ne pas se scandaliser des attaques subies par certains élus en France ?

Le « vivre-ensemble » recherchant l'adhésion de tous et de chacun à des valeurs partagées est malheureusement malmené et notre village n'y échappe pas.

En 2020, la feuille de route pour laquelle vous nous avez élus ne pouvait à aucun moment être influencée par les contraintes sanitaires, économiques ou climatiques avec lesquelles nous devons pourtant composer au quotidien aujourd'hui.

Alors oui, il y a des obstacles, des oppositions plus ou moins constructives, des contraintes, des aléas mais nous ne baissions pas les bras et avançons pas à pas.

Nous nous adaptons aux circonstances, répondons à de nouveaux impératifs, aux cadres réglementaires mais aussi aux nécessaires équilibres budgétaires, sans pour autant revenir sur notre engagement de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Revoir sa copie n'est en aucun cas un constat d'échec mais reflète la capacité à s'adapter au changement.

Nous avons su préserver la mémoire de nos traditions et nos valeurs montagnardes. Prenons le temps d'apprécier le quotidien.

Que cette saison d'été soit belle, festive et sereine pour vous tous.

Réunion publique PLU

La 2^{ème} réunion publique sur la révision du PLU aura lieu le mercredi 20 septembre à 19h30 à l'auditorium du Palais.

RÉNOVER LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Mégève abrite un patrimoine architectural et cultuel exceptionnel qu'elle tient à préserver, engageant des campagnes de rénovation régulières. Le cœur du village est concerné pour quelques mois encore par des chantiers d'envergure.



La fontaine des chevaux

Pièce symbolique du patrimoine mègevan trônant majestueusement sur la place, la fontaine des chevaux, également surnommée « des traîneaux » du fait de sa proximité avec le lieu de rassemblement des calèches, a été entièrement restaurée avant le début de la saison estivale et parallèlement aux interventions de l'église. L'entreprise a procédé au brochage des fissures, au râgrage par mortier et au remplacement d'une partie de la pierre monolithe. Le robinet a aussi été renouvelé et l'étanchéité du bassin reprise tandis que le fût a été taillé en atelier.

Le bâtiment de la Mairie

Le bâtiment de la Mairie, sujet à un programme de restructuration conséquent et dont les travaux ont débuté en juin 2022, va connaître encore quelques phases d'intervention qui s'étireront jusqu'à l'été 2024. Courant juin, le toit a été entièrement déposé afin de pouvoir reconstruire la charpente dès le mois de septembre tandis que la couverture cuivre sera mise en place au printemps 2024. Le parapluie sera déposé à l'automne 2023 une fois l'étanchéité de la charpente réalisée. L'intérieur est rénové concomitamment, tout comme les façades, qui rappelons-le conserveront leur aspect initial pour garder le style historique de l'édifice.

Budget : 3.4 M€ HT

Subventions

La Commune bénéficie de diverses subventions :

400.871€ de la part de l'État au titre de la DSIL 2022 (Dotation de soutien à l'investissement local).

1.000.000€ de la part du Département.

Une demande de fonds européens FEDER sur la programmation 2021-2027 a été formulée en mai 2023.

L'église Saint-Jean-Baptiste

Autre monument emblématique du patrimoine de Megève et du cœur du village, l'église Saint-Jean-Baptiste fait l'objet actuellement d'une phase d'interventions qui concerne l'intérieur de l'édifice, après la réfection de ses façades et de sa toiture achevée en 2019. Après avoir débuté par le retrait des bancs, statues et ornements qui seront restaurés en dehors de l'église, le chantier s'est attaché à la reprise du sol. Fin juin, le terrassement était achevé et les tuyaux posés afin d'intégrer le nouveau système de chauffage. À l'issue de cet ouvrage, le travertin sera replacé, ou renouvelé pour certaines pièces. Les travaux se concentreront ensuite sur la restauration des peintures murales et des enduits, tels qu'à l'origine de la construction. Ils devraient s'achever, après 18 mois de chantier pour le mois de décembre 2024, avant la célébration de Noël. Le retable majeur, dénommé "Maître Autel" dont l'ensemble daterait du XIX^e siècle avec certains éléments du XVIII^e, bénéficiera également d'une réfection, tout comme les retables latéraux en bois et ceux en stuc qui eux seront concernés une fois les principaux travaux achevés et l'église de nouveau ouverte.

Coût des travaux et financement

Budget : 1.907.712,34€ HT dont 164.621,16€ de maîtrise d'œuvre.

Subventions notifiées*

Pour la maîtrise d'œuvre : 27.087€ de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) 16.929€ de la Région AURA.

Pour les travaux : 200.000€ du Département au titre du Plan Départemental de préservation et de valorisation des Patrimoines, 329.687€ de la DRAC.

*Des dossiers de demandes de subventions restent en cours d'instruction auprès de la Région, à hauteur de 150.000€.



Découverte d'ossements

Lors de la phase de terrassement, des ossements erratiques, présents dans le remblai de la dalle moderne datant de 1955, ont été découverts. L'archéologie a été prévenue et une visite sur place a été réalisée pour mettre en place le protocole adéquat dans ce genre de situations. Il a été décidé, suivant les recommandations de l'archéologue en concertation avec les élus de la commission des biens indivis et sous le contrôle de la DRAC, de rassembler les ossements et de les réenterter dans l'église. Une plaque sera ultérieurement réalisée.

La collecte de la Fondation du Patrimoine

La Commission Syndicale des Biens Indivis (CSBI) Megève – Demi-Quartier a choisi de signer une nouvelle convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine de manière à collecter des dons dans le but de compléter le financement des travaux de rénovation intérieure de l'église.

Comment participer à la collecte de la Fondation du Patrimoine ?



Sur le site internet de la Fondation du Patrimoine : fondation-patrimoine.org/43485 ou en flashant le QR code ci-contre :



En remplissant le bulletin contenu dans le flyer disponible à Megève Tourisme et à l'accueil de la Mairie, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de : Fondation du patrimoine - l'église Saint-Jean-Baptiste de Megève



Renseignements : Fondation du Patrimoine – Tél. 04 37 50 35 78 rhonealpes@fondation-patrimoine.org

PRÉPARER LA RENTRÉE



Après une fin d'année scolaire bien rythmée, les enfants et enseignants profitent désormais de vacances méritées. La rentrée approche à grands pas et a été préparée en amont par les services de la Commune et les établissements.

Telle une récompense pour le travail accompli au cours de l'année et durant toute la phase élémentaire, avant l'étape hautement symbolique du passage au collège, les élèves de CM2 des écoles Henry Jacques Le Même et St-Jean-Baptiste se voient remettre chaque fin d'année une calculatrice adaptée aux apprentissages des mathématiques pour le second degré. Un rendez-vous que Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, et Marika Buchet, adjointe à la petite enfance et aux affaires scolaires, affectionnent tout particulièrement. Ainsi, mardi 27 juin, elles ont pu valoriser le travail de 34 grands lors de ce moment privilégié propice aux échanges et anecdotes.

Le retrait d'un poste à l'école HJLM

En septembre 2022, Frédéric Bablon, directeur académique de la Haute-Savoie, avait fait le choix de maintenir pour un an supplémentaire les structures de l'école primaire Henry Jacques Le Même, malgré une baisse des effectifs de 11 élèves. À l'heure où nous éditons le bulletin, le retrait d'un poste pour la rentrée scolaire 2023 est affirmé si aucune évolution majeure n'est constatée.

Le 16 janvier 2023, Damien Petitjean, directeur académique adjoint de la Haute-Savoie, évoquait ce retrait d'emploi et de 0.08 emploi de décharge de direction s'appuyant sur la politique éducative qui poursuit le dédoublement des classes de la Grande Section au CE1 en zone d'éducation prioritaire, sur l'évolution démographique de plus de 430 élèves attendus sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie pour la rentrée 2023 et sur le constat d'un taux d'encadrement sur l'école HJLM de 19,2 élèves par classe. À la fin du mois de janvier, Frédéric Bablon, annonçant les 1^{res} dispositions de la carte scolaire de rentrée, confirmait ce retrait de poste, le justifiant par les effectifs attendus en septembre et au nom de l'équité départementale.



Lors du Conseil d'école du 5 juin, le nombre d'élèves annoncé était de 129. Avec cette mesure de suppression de poste, la répartition à l'école HJLM sera de 5 classes, 2 maternelles et 3 élémentaires, regroupant donc des doubles niveaux. L'accueil des élèves et les conditions d'enseignement restent tout à fait optimums et assureront aux écoliers un cadre favorable à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

NOUVEAU

Le Conseil Municipal des enfants

Après 6 ans de bons et loyaux services, le Conseil Municipal des Jeunes fait place au Conseil Municipal des Enfants. La municipalité tenait d'ailleurs à remercier tous les collégiens qui par leur investissement ont œuvré à la dynamique des projets depuis 2017.

Ainsi à la rentrée scolaire 2023, le service Enfance-Jeunesse mettra en place le dispositif, adressé cette fois aux enfants d'écoles élémentaires. Organe d'expression et de contribution à la vie du village, il permet à ses membres de mieux en saisir son fonctionnement.

Composé de 8 élèves de CM1 et CM2 des écoles Henry Jacques Le Même et Saint-Jean-Baptiste, à parts égales, il donne la possibilité aux enfants de découvrir le rôle d'un élu et des services municipaux et d'apprendre à gérer un projet dans sa globalité. Il est également le moyen de prendre la parole et donner un avis sur la vie locale, au nom également de ses camarades.

Afin d'être candidat, il faut être scolarisé à Megève mais également y résider, être prêt à s'investir pour une année dans les actions et cérémonies communales et présenter un projet pour le village au travers d'une campagne qui interviendra au sein de l'école du 18 au 25 septembre.

Les élèves voteront à bulletin secret pour élire leurs représentants, une fille et un garçon, après ces dates de campagne.

Les élus rencontreront ensuite Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et l'ensemble du Conseil. Les enfants se réuniront pour travailler sur les projets toutes les 7 semaines pendant l'année scolaire en présence de Marika Buchet, adjointe aux affaires scolaires et de la directrice du service Enfance-Jeunesse. Ils se feront aussi porte-parole de leurs camarades de classe et devront les tenir informés de l'avancée des démarches.

Dès la rentrée, les établissements scolaires communiqueront les informations utiles aux élèves qui seraient intéressés pour prendre part à ce dispositif de participation citoyenne !



Une rentrée en douceur

pour les petits



Du côté de la petite enfance, la rentrée a été préparée dès le mois de juin avec l'accompagnement sur 3 dates des « Filous » et « Malins » par le personnel de la crèche dans leur futur établissement scolaire. Ainsi, à Megève, 33 enfants répartis entre les maternelles privée et publique ont pu bénéficier de ce temps destiné à la découverte de leur nouvel environnement et de leur maîtresse. Une transition en douceur qui perdure la 1^{re} semaine de septembre avec la présence dans les écoles de la commune des encadrants de la crèche sur le moment du déjeuner et de la sieste.

Avant cette rentrée aussi bien attendue qu'appréhendée par les petits, jeudi 6 juillet était dédié à la fête pour célébrer l'année qui s'achevait pour tous les enfants accueillis au sein de la crèche et qui a donné également l'occasion aux parents de se rencontrer, d'échanger ensemble mais aussi avec le personnel sur un instant hors du rythme quotidien. Sur le thème de la Ferme, les petits avaient réalisé différentes créations en amont et ont pu profiter le jour J d'ateliers, de balades en poney et de la découverte des nombreux animaux tels que lapins, poussins, poules... qui peuplaient cet univers ! Toute l'équipe tient à remercier les familles pour leur venue et particulièrement les propriétaires de Poupette pour leur implication.

Optimisation de l'offre crèche

Alors que les travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de la crèche se finalisent afin d'accueillir les tout petits dès la rentrée dans leur espace dédié, ce regroupement des différents âges en un seul lieu a permis de restructurer l'offre et de réorganiser les groupes de manière à proposer un accueil toujours plus qualitatif.

Catherine Besnard, directrice du service petite enfance, explique que : « Ces travaux nous ont permis de repenser l'accueil des enfants. Désormais, nous faisons le choix de mélanger les petits et grands bébés d'une part et les moyens et grands d'autre part pour une meilleure interaction. Avec un agrément de 56 places, nous pouvons former 2 groupes pour chacun des niveaux et proposer des conditions d'accueil plus confortables.

Entre les démarches administratives, les travaux, les modifications de règlements... cette nouvelle mise en place nous a demandé beaucoup d'investissements mais elle nous permet d'optimiser également la qualité d'accueil.

Cette intégration de la micro-crèche au sein de la structure principale a permis de rapprocher les équipes, d'être au plus près des besoins des parents et des enfants. Pour finaliser l'emménagement, un espace extérieur consacré aux bébés va également être créé cet automne pour leur permettre un épanouissement complet ».



Sacré programme chez Meg'Ados

Pendant ce temps, l'été de nos adolescents est plus qu'animé ! Entre activités, animations, séjour et chantiers... les occupations se font nombreuses.

Samedi 8 juillet marquait le début de la saison avec le Meg Battle Kidz, une compétition de Break Dance organisée par le service Meg'Ados. Articulée autour d'initiations le matin puis de challenges par équipe l'après-midi, la journée a réuni une centaine de personnes venues prendre part et assister à cet événement inédit. Enchaînements de mouvements techniques inspirés de la gymnastique et de différents styles de danse, le break dance est une discipline spectaculaire et visuelle. Seize binômes ont fait preuve de dextérité et ont été jugés par un jury composé de 3 membres issus du milieu de la danse. Une scène ouverte a également permis au public de participer et de s'exprimer au côté des professionnels, dans une ambiance survoltée !

Fin juillet, près de 25 enfants de 11 à 15 ans ont largué les amarres pour un séjour les pieds dans l'eau, au bord du lac du Bourget. Voile, paddle, kayak et autres activités nautiques... un programme qui a enchanté tous les participants !



Pendant ce temps, plus studieux, cinq jeunes entamaient la 1^{re} semaine des Chantiers Jeunes, du 31 juillet au 4 août, qui est suivie d'une 2^{re} session du 4 au 7 août. Ouverte aux 16/17 ans, cette 3^{re} édition permet aux 16/17 ans de Megève et Demi-Quartier de participer à la rénovation du patrimoine local tout en exerçant une 1^{re} activité professionnelle rémunérée. Après la rénovation de l'Alpage du Rosay et de la Cabane des Frasses les deux années précédentes, cet été, le dispositif consiste en l'entretien du Jardin des Simples, au Calvaire.

Accrobranche, aquaparc, skatepark, bubble foot, break dance, canyoning... pour tous les ados qui profiteraient des joies de l'été à Megève, le programme des mois de juillet et août est tout aussi intense et réjouissant. De quoi attaquer ensuite la rentrée en grande forme !

Renseignements et inscriptions :

Tél. +33 (0)4 50 58 77 84
service.enfance@megeve.fr



QUI EST KEVIN ?

Arrivé au mois de mars au sein de Meg'Ados pour remplacer Charlène pendant son congé maternité, Kevin Gaubert a pris la responsabilité du service pour quelques mois. Issu du milieu de l'animation et de l'encadrement, dans lequel il exerce depuis plus de 15 ans, ce professionnel diplômé d'un BPJEPS avait envie de s'investir sur un nouveau territoire.

« Quand j'ai découvert que le service Jeunesse cherchait un encadrant à Megève, je savais que j'allais rencontrer des jeunes motivés ! Ici la pratique du sport, très présente, confère une spécificité toute particulière, un esprit de groupe que l'on ne rencontre pas dans toutes les communes. Après avoir travaillé avec tous types de publics, j'avais envie d'un nouveau challenge ! J'ai eu un accueil très bienveillant de la part de l'équipe et des enfants et je suis content de partager avec eux mes compétences mais aussi mes passions, notamment pour la danse que j'ai pratiquée en compétition et en tant que professeur. J'espère pouvoir transmettre pour quelques temps encore mon envie et mes connaissances auprès des autres membres du service et des ados. »



S'ENGAGER POUR LA PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Au-delà d'une politique environnementale proactive, Megève s'investit également pour la préservation de ses ressources au travers de divers partenariats. Précurseuse dans la gestion du jet de mégots grâce à une convention avec Alcome, elle prend part à différents dispositifs auxquels s'associent population et acteurs locaux.

Il y a un peu plus d'un an, Megève intégrait le programme lancé par l'éco-organisme Alcome autour de la problématique des mégots dans l'espace public. Au côté de 5 autres villes « pilotes », le village devenait la 1^{re} station touristique à adhérer au dispositif. Le 14 juin, elle accueillait les participants au projet afin de réaliser le bilan de cette année d'application. Grenoble, Rouen, la Ferté-sous-Jouarre, Lalinde, Châlons en Champagne... Megève est désormais devenue site de référence avec l'ensemble de ces communes pour l'application de mesures de lutte contre le jet des mégots et pour la sensibilisation des fumeurs aux bons gestes.

Accompagnée par Alcome depuis mai 2022 au travers de la mise à disposition de matériels et d'un soutien financier pour le nettoyage de la voie publique, Megève a développé une campagne de communication auprès de la clientèle comme des résidents et socio-professionnels, multiplié les cendriers urbains, mis en place des partenariats pour faciliter la visibilité du dispositif et la distribution gratuite de cendriers

de poche chez les buralistes et aux caisses des remontées mécaniques, sans oublier l'Office de Tourisme et la Mairie.

Après une 1^{re} rencontre au mois de novembre à Grenoble, la matinée du 14 juin a permis d'établir un rendu d'expériences et un partage d'idées entre les différentes parties prenantes du programme pour aller au-delà des premières démarches établies. En présence notamment de Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et de Jean-Pierre Chatellard, adjoint à l'environnement, ce moment a ensuite donné lieu à une visite des sites déterminés comme spots de référence pour des relevés mensuels et à une rencontre avec les buralistes du village. L'après-midi s'est poursuivi par l'inauguration des plaques « Ici commence la rivière » installées ce printemps devant les grilles d'eaux pluviales, souvent sujettes au jet de mégots, afin de sensibiliser à la préservation de la ressource en eau. Les enfants de l'accueil de loisirs et quelques collégiens ont également apporté leur interprétation de la sauvegarde de l'environnement au travers de fresques, dessins et autres graffs, en collaboration notamment avec le service Culture de la commune.

Ménage ta montagne

Cette année, vendredi 12 et samedi 13 mai sur le secteur de Rochebrune, les scolaires comme la population ont encore affiché une belle mobilisation pour « Ménage ta montagne », ces demi-journées de ramassage de déchets, désormais devenues incontournables dans le calendrier des événements écoresponsables ! Organisées en collaboration avec les domaines skiables et plus récemment, l'association Mountains Riders, elles sont l'occasion de débarrasser les pistes et sommets des détritus, gants, bâtons et autres objets insolites oubliés ou perdus durant l'hiver. Ainsi, ces 2 temps ont permis de collecter près de 300 kg de déchets, avec une prédominance de plastiques à hauteur de quasiment 40%. Le tri et la caractérisation permettent de mieux cerner le type de pollution et d'anticiper la problématique.

Samedi, à l'issue du ramassage, qui a mobilisé près de 100 personnes, regroupant de nombreuses familles, des membres et licenciés du Club des Sports, des agents... la Commune a offert un buffet « zéro déchet », permettant ainsi le partage d'un moment de convivialité entre les participants et les élus.

Dans la continuité de cet événement, la municipalité a annoncé adhérer à la démarche « Adopt'1 spot », dans son cas à la Cote 2000, déterminant un site de référence pour une surveillance de la présence des déchets ainsi que des relevés réguliers.



Le Challenge Mobilité

Pour la 2^e année consécutive, la commune a choisi de s'associer à la démarche lancée par la Région Auvergne Rhône Alpes en proposant à ses agents et élus, jeudi 1^{er} juin, de privilégier un mode de déplacement alternatif pour leur parcours entre le domicile et le lieu de travail. Une action à laquelle se sont aussi associés, cette année, les établissements scolaires de Megève mobilisant élèves et personnel enseignant.

Marche, vélo, transports en commun, covoiturage, trottinette ou tout autre moyen imaginable en faveur de la transition écologique étaient alors comptabilisés afin de quantifier les kilomètres effectués autrement qu'à bord d'un véhicule individuel. Les données ont été collectées et transmises sur la plateforme régionale.

À l'échelle de la commune, le défi a été relevé par plus de 70 personnes pour plus de 450 km réalisés tandis que les établissements scolaires ont été représentés à hauteur de 486 participants pour plus de 3.500 km. Sans grande surprise, les chiffres confirment qu'à partir du collège, une grande partie des élèves utilise le service des cars scolaires. Ce mode de transport représente à lui seul près de 3.000 km très certainement quotidiens. Une solution en faveur de la transition écologique que la Région développe notamment par la gratuité de son utilisation le jour du challenge. À son propre niveau, la commune favorise également les déplacements en navettes gratuites sur les saisons d'été et d'hiver au travers de sa flotte de véhicules équipés au GNC.

Renseignements :

challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

ŒUVRER AU RESPECT ET À LA SAUVEGARDE DE NOS RESSOURCES

Élagage, coupe d'arbres, implantation, traitement des déchets végétaux, entretien des rivières... dans un objectif de sécurisation et de préservation des ressources, les propriétaires sont astreints à des obligations comme au respect de certaines prescriptions, dont voici un condensé non exhaustif.

Qu'impose la réglementation en termes de plantations ?

• Pour des raisons de **sécurité et de commodité** : les propriétaires, riverains d'une voie publique, doivent procéder à l'élagage régulier des végétaux (arbres, haies, arbustes, branches, racines...) empiétant sur les voies communales et départementales et abattre les arbres ou branchages menaçant de tomber sur ces mêmes voies (article L.2212-2 du CGCT + arrêté municipal n°2011-098 GEN). L'entretien des plantations le long des voies publiques est donc à leur charge, en cas d'accident leur responsabilité est engagée.

• Pour des raisons de **civisme et de bons rapports au voisinage** : l'article 671 du code Civil fixe les règles de distance concernant la plantation d'arbres isolés ou réunis en haies. Pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres, la distance à respecter est d'au moins 2 mètres par rapport à la limite séparative. Tout arbre de moins de 2 mètres de haut doit être planté à plus de 50 cm de cette limite. Pour information, la distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre et la hauteur à partir du niveau du sol jusqu'à la pointe.

Toutes plantations ne respectant pas ces proportions peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin, qui ne peut cependant pas lui-même procéder aux travaux.

Vos voisins sont aussi en droit de demander réparations, quand bien même les règles de distance, énoncées ci-dessus, auraient été respectées pour les préjudices subis sur leur terrain (racines détériorant les revêtements de sol, feuilles bouchant des canalisations, des gouttières...)

• Une fois des travaux réalisés, les **déchets végétaux** doivent être compostés, broyés ou déposés en déchetterie. Attention, ils ne doivent aucunement faire l'objet d'un brûlage à l'air libre, passible d'une contravention de l'ordre de 450€.



ATTENTION aux cas particuliers des terrains situés en zone rouge au regard du PPRNP (Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles) qui sont astreints à de nombreuses prescriptions interdisant toute nouvelle occupation ou utilisation du sol, notamment la coupe et l'abattage d'arbres.

Il est impératif de se renseigner au préalable en Mairie avant tout aménagement ou entretien de ces espaces du fait de la préservation et protection des espaces naturels, du respect des prescriptions imposées par le PPRNP et de ne pas aggraver les risques naturels du terrain et du respect de la réglementation du PLU applicable sur la commune et de ne pas être en infraction au code de l'urbanisme et de l'environnement.

En cas de coupes et d'abattages d'arbres non autorisées, les conséquences écologiques sont majeures et l'infraction irréversible. Cela peut entraîner l'arrêt d'un chantier en cours d'exécution.

Informations liées au PLU
à retrouver en ligne sur :
mairie.megeve.fr/les-services-de-la-commune/urbanisme/plu

Renseignements Mairie de Megève :
Service Aménagement Durable
Tél. 04 50 93 29 01
urbanisme@megeve.fr



NOTA BENE

**L'eau reste
un bien commun
et les poissons
n'appartiennent
à personne !**

Focus sur l'entretien des cours d'eau

Toute personne disposant d'un terrain au bord d'un cours d'eau est propriétaire de sa berge et de la moitié du lit de celui-ci (article L215-2 du code de l'environnement). À ce titre, le riverain bénéficie de droits mais est, en contrepartie, soumis à des obligations d'entretien.

Afin de maintenir le profil d'équilibre du cours, contribuer à son bon état écologique et permettre l'écoulement naturel des eaux, le propriétaire riverain est tenu :

- **à un entretien régulier du cours d'eau**

(article L 215-4 du code de l'environnement) : débroussaillage limité, abattage modéré, élagage léger, recépage, suppression des espèces végétales invasives... pour une ripisylve diversifiée et de qualité, retrouvez le guide d'entretien des propriétaires riverain sur : riviere-arly.com. Si le propriétaire ne s'acquitte pas de son devoir d'entretien, la collectivité compétente peut se substituer au riverain et facturer son intervention.

- **au respect du débit réservé**, dans le cas d'une prise d'eau (ne devant pas aller à l'encontre du fonctionnement naturel de l'eau).

- **au respect des servitudes de passage autorisé**

- **à déclarer tous travaux**, qui nécessitent un accord préalable des services de la police de l'eau et de la pêche avant une quelconque intervention.

Une vigilance toute particulière est appliquée aux milieux sensibles tels que les zones humides sur lesquelles l'objectif est d'éviter ou de limiter l'impact de nouvelles structures.

Renseignements :

Syndicat mixte du Bassin Versant Arly (SMBVA) :
Tél. 04 79 37 33 00 - riviere-arly.com



INVESTIR POUR LA QUALITÉ DE VIE

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX



Route Edmond de Rothschild

Le tronçon entre la place de la Résistance et le rond-point Edmond de Rothschild ainsi que la rue Saint-Jean sont concernés par une reprise des réseaux humides, un aménagement des trottoirs et des places de stationnement pour taxis. Le marché sera relancé avant la fin de l'année pour une programmation des travaux sur 2024.

Budget estimatif : 305.000€ HT pour les réseaux humides



Rue Saint-François de Sales

Printemps 2023

Les travaux de la rue Saint-François de Sales qui bouclaient le réaménagement global du secteur depuis la RD1212 en intervenant sur les trottoirs et surfaces se sont achevés fin juin. Parallèlement, la CCPMB a intégré 4 conteneurs semi-enterrés attenants à l'ancien mazot qui a été réhabilité en local « cartons ».

Budget total (intégrant la RD1212 et la rue Muffat de Saint-Amour) : 2.070.000€ TTC



Chemin de Fanou

Septembre 2023

Le marché pour la reprise des réseaux d'eau potable et d'assainissement a été attribué à la société Mabboux. Ces travaux permettront de renforcer la défense incendie sur le secteur des Hauts de Rochebrune ; ils débuteront en septembre.

Budget : 446.993€ HT



Les Vériaux

Printemps et automne 2023

Le chantier consistant en la création d'un tourne-à-gauche sur la route départementale au secteur des Vériaux a débuté mi-juin avec la mise en place d'une circulation alternée le temps des travaux. Suspendu durant l'été, il reprendra à l'automne avant de s'achever au printemps 2024. Cet aménagement permettra d'accéder à la résidence hôtelière dans les 2 sens de circulation de manière sécurisée. Éclairage, arrêt de bus et stationnements seront également sujets à modifications.

Budget estimatif : 960.000€ HT



Route des Perchets

La partie basse de la rampe chauffante, route des Perchets, va être reprise afin d'assurer un fonctionnement optimal. Dès la mi-septembre, les travaux débuteront par le terrassement et s'échelonneront sur 6 semaines. La route des Perchets sera fermée pendant la durée du chantier et une modification du sens de circulation sera mise en place.

Budget estimatif : 150.000€



Pont Saint-Paul

Automne 2023

Le Pont Saint-Paul va bénéficier d'une reprise des enduits et des joints au mortier avec la pose de tirants afin de renforcer l'ouvrage et d'une réfection des enrobés qui nécessitera la mise en place d'une déviation par le centre du village le temps des interventions. Des travaux d'entretien seront également réalisés sur les ponts rues de Beausoleil et de la Poste (ruisseau du Planay).

**Budget : Frais généraux 39.700€,
Pont Saint-Paul 72.140€, Pont Beausoleil 21.500€
Pont de la Poste 55.690€**



Forage de Cassioz

Septembre 2023

Faisant suite à un diagnostic réalisé entre 2021 et 2022, un nouveau forage va être réalisé en septembre sur le site de Cassioz. Des essais de pompage seront effectués dans la foulée pour vérifier sa capacité et envisager de se défaire des 2 ouvrages existants désormais vétustes, n'assurant plus la productivité nécessaire en eau. Un forage de reconnaissance a été exécuté au mois de juillet.

Budget : 290.290€ HT

CADRE DE VIE

Corbeilles connectées

Printemps 2023

De manière à compléter l'offre de traitement des déchets, après l'acquisition de 14 poubelles Win-Bin, la Commune réfléchit à la mise en place d'un circuit complet de recyclage impliquant la création de conteneurs au niveau des services techniques pour recevoir le tri, le verre et les ordures ménagères avant leur prise en charge par le service de ramassage de la CCPMB.



AMÉNAGEMENTS DE SURFACES, PHASE D'ÉTUDES

Les rues d'Arly, Saint-François de Sales et du Comte de Capré sont concernées par des travaux d'aménagements de surfaces qui interviendront en 2024 et pour lesquels les études ont été lancées.

Budget estimatif : 700.000€



INTERVENTIONS ENROBÉS

Juin 2023

Au cours du mois de juin, différents secteurs de Megève ont été sujets à la réfection d'enrobés :

- Le chemin des Raverots – **Budget : 36.000€ HT**
- La rue des Pevots – **Budget : 38.000€ HT**
- La route de la Plaine – **Budget : 40.000€ HT**
- Le parking extérieur du Mont d'Arbois – **Budget : 48.000€ HT**



AMÉLIORATION / RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX



École Henry Jacques Le Même

Été – automne 2023

Suite à une modification du planning travaux, le chantier qui avait débuté en juillet dans le bâtiment principal de l'école se poursuivra avec la réfection au global de l'édifice, et non plus uniquement l'aile nord-ouest comme initialement prévu. Ainsi, après le déménagement de tout le mobilier et le matériel durant l'été, c'est l'ensemble des classes qui feront leur rentrée en septembre dans le bâtiment des maternelles, désormais plus concernées par l'installation en modulaires. La rentrée 2024 devrait s'effectuer pour tous les élèves de l'école dans la partie principale.

Budget global projet : 4.471.097,50€ HT

Subventions :

- Département 340.000€
- État (Fonds Vert) 300.000€
- Demandes en attente de notification auprès de l'Europe et de la CAF

Le Palais

Été 2023

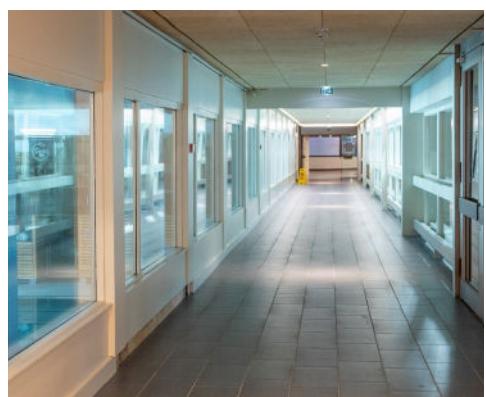
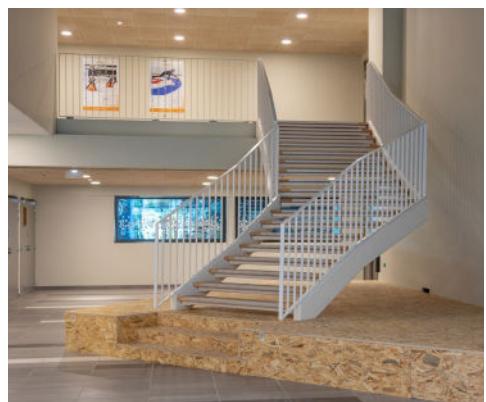
Les travaux de création de l'escalier reliant les deux parties du Palais se sont achevés début juillet, tout comme la reprise de la passerelle surplombant l'espace aquatique et la patinoire tandis que l'aménagement de l'espace sportif polyvalent à l'étage se poursuit par le cloisonnement des espaces et la finition des murs et sols.

Sa livraison devrait être effective pour le début du mois de septembre. Au rez-de-chaussée, dans la future salle de congrès, salons et spectacles, les ouvrages se poursuivront avec le coulage de la dalle, étape majeure permettant la finalisation des sols.

Budget : 7.624.985€ HT

Subventions :

- 2M€ par le département
- 1.200.000€ au titre du contrat de plan État-Région
- Demandes en cours auprès de l'Etat et de la Région Auvergne Rhône-Alpes



AU TRAVERS DU PRISME CULTUREL

REDÉCOUVRIR

MEGÈVE



La Commune a choisi cette saison de laisser « carte blanche » à un artiste qui a fait de Megève un de ses sujets de photographie privilégiés. Ainsi, Bernard Just orne l'allée cavalière et le Jardin Alpin d'une trentaine de clichés représentant le village et ses paysages aux 4 saisons.

Bernard Just a grandi à Megève où son père s'est installé en 1956 en tant qu'hôtelier alors qu'il n'était que tout jeune enfant. Il a connu les bancs de l'école publique, a joué d'un instrument au sein de l'orchestre communal et arpentiné les pistes de ski de la station. Des années et des souvenirs impérissables qui ont fait de Megève son village d'adoption. À l'âge de 13 ans, il participe à un concours de petit reporter et dès lors se découvre une passion pour la photographie, qui ne le quittera jamais plus. Il décide alors d'investir dans son propre matériel et réalise ses premiers clichés, dont l'un d'eux ouvre la rétrospective *Itinérances mègenvannes*.

Lettre de Megève : Comment avez-vous choisi les images qui sont au cœur de l'exposition ?

Bernard Just : « J'ai débuté dans les années 90 un travail sur les fermes du Haut Val d'Arly, qui a donné lieu à une trilogie d'ouvrages *Le chemin des fermes* et à une exposition d'ailleurs en 2014 à la médiathèque. Pendant que je sillonnais le territoire pour immortaliser ces bâties, j'ai réalisé beaucoup de photographies de paysages que je souhaitais révéler au public. Elles m'ont permis de m'essayer à d'autres sujets de prise de vue, variant mon travail en toutes saisons. Certaines sont anciennes, l'humain y est parfois représenté ou simplement suggéré mais elles m'ont donné l'opportunité de flâner aussi bien dans le village que de m'en écarter pour saisir les paysages grandioses qui embrassent Megève. »

LDM : Vous avez quitté Megève dans les années 70 mais conservez un attachement particulier au village...

B. J. : « En effet, en 1972, après m'être marié à Megève, je suis parti à Paris pour le travail mais j'ai conservé un lien fort avec le village où je reviens plusieurs fois dans l'année. J'y ai gardé des amis d'enfance et surtout, à chaque visite, je prends toujours autant plaisir à réaliser des clichés ; le fait de m'éloigner d'ici et d'y revenir me permet d'avoir un œil neuf et de saisir des beautés ou des détails différents à chaque fois. »

LDM : Cette magnifique exposition s'accompagne également de la publication d'un ouvrage.

B. J. : « En effet, le livre *Itinérances mègenvannes* est paru fin juillet et est disponible à Megève Tourisme et dans les deux librairies du village. Il regroupe 130 images en noir et blanc réalisées depuis les années 80 à nos jours, la dernière datant de mars 2023, et travaillées à l'argentique. Le photographe mègvan Pierre Tops m'a fait l'honneur d'en signer la préface ; je serai pour ma part présent à la médiathèque pour dédicacer cet ouvrage mardi 8 août de 16h à 18h. »

L'exposition *Itinérances mègenvannes* se découvre au Jardin Alpin et dans l'allée cavalière jusqu'au 8 mai 2024.

Une programmation culturelle riche

Au côté des photographies de Bernard Just, c'est un tout autre art qui est mis en valeur, celui de la sculpture. L'œuvre magistrale de Carlo Ramous, *Tensione*, hommage aux 3 sommets du Mont-Blanc, s'affiche majestueusement au cœur du Jardin Alpin et de son environnement montagneux, menant le visiteur ensuite jusqu'aux abords de la Ferme Saint-François où une seconde œuvre de l'artiste, *Mantide*, invite à pénétrer dans un univers intégrant également une sculpture de Patrick Roger. Une fois à l'intérieur de ce majestueux édifice, *La Promenade du collectionneur par la galerie Maison Parisienne*, dévoile des pièces de mobilier et objets d'exception d'une quinzaine de créateurs français.

L'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard abrite cet été les réalisations du peintre-sculpteur Stéphane Cerutti, aériennes, ludiques et colorées associées aux créations d'Eric Doué et Guy Lafond. Des installations à toucher, à mettre en mouvement et à écouter avec *Poétiquement Incorrect* jusqu'au 17 septembre.



Tensione de Carlo Ramous

AGENDA

**Les 10 ans de la sculpture
Il était une fois My Way,
de Pierre Margara en l'honneur
de Jacques Revaux.**

**Jeudi 10 août à 19h, autour
de la sculpture, rue d'Arly.**

L'itinéraire culturel se poursuit ensuite au Calvaire avec *Racines* de Lisa Perrin : des tableaux imaginés au brou de noix et à l'acrylique sur bois d'après ses souvenirs d'enfance à Megève et sa passion pour l'histoire locale transmise par son aïeule. À découvrir au musée de l'Ermitage du 6 juillet au 31 août et durant les journées européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre.

Une programmation enrichie de quelques dates Micro-Folie les 2 et 22 août avec l'accès aux collections du Musée numérique et les projections du conte musical « *Monsieur crocodile a beaucoup faim* » et du concert « *Swinging the Blues* » d'Archie Shepp.

Renseignements :
microfolie@megève.fr
Tél. 04 50 91 03 38



**Camille, Céleste, Mathilde
de Patrick Roger**

VALORISER LE PATRIMOINE GASTRONOMIQUE ET AGROPASTORAL

Pour cette 6^e édition hors les murs, parrainée par le chef 3* Glenn Viel, Toquicimes « à la ferme » assaisonne la recette de son succès de quelques nouveaux ingrédients avec trois jours d'événement dédiés plus que jamais aux producteurs et circuits courts.

Du 20 au 22 octobre, Toquicimes lance sa nouvelle édition sous un format unique puisque ce rendez-vous désormais emblématique de la cuisine de montagne se déroulera cette année entièrement en extérieur, dans un hameau éphémère implanté sur le parking du Palais, dans l'attente de la livraison de notre prochain espace des congrès au printemps 2024.

Concours, dégustations culinaires, dédicaces, animations, marché des producteurs... la carte signe toujours ses classiques en y apportant la juste touche de nouveautés. Immergé dans l'ambiance « à la ferme » avec décors de rigueur et animaux habitant les lieux, l'univers de l'événement se rapproche de ses racines agropastorales valorisant plus encore les rencontres, le partage, les circuits courts et la transmission.



Un parrainage étoilé

Glenn Viel, chef 3 étoiles de l'Oustau de Baumanière aux Baux-de-Provence, endosse le tablier de parrain de cette 6^e édition. Curieux d'avérer sa vision de la cuisine de montagne telle qu'une « cuisine rassurante, chaleureuse et conviviale [...] qui a du caractère à l'image de la rudesse de l'hiver », le juré de Top Chef sera accompagné de la nouvelle génération de jeunes chefs, anciens candidats et figures de l'émission, qui participeront aux animations.

À leurs côtés, Emmanuel Renaut, notre chef local du Flocons de Sel*** et président co-fondateur, Mercotte, fidèle du festival et de nombreux chefs et pâtissiers ajoutent leur patte pour pimenter ce nouveau numéro.



La recette du succès

Mettant en avant la richesse de l'offre locale, **le marché gourmand** permet au public de rencontrer directement les acteurs du territoire qui proposent la variété de leurs produits dans un espace qui leur est consacré. Agriculteurs, éleveurs et producteurs... une véritable valorisation des filières courtes !

La librairie gourmande, animée par la Maison de la Presse de Megève, offre une sélection pointue des derniers ouvrages de chefs mais aussi une belle collection des classiques qui font la renommée de la cuisine française, sans oublier les tendances actuelles en matière de gastronomie. **Des séances de dédicaces** régulières permettent aux visiteurs d'échanger avec les chefs et personnalités.

Partageant les mêmes valeurs d'excellence, Megève, partenaire prestige de la Team France Bocuse d'Or depuis 2019, renouvelle son soutien au candidat français qui sera dévoilé le 8 septembre, en accueillant au cœur de son programme **le 1^{er} déjeuner de la Team France Bocuse d'Or** dimanche 22. L'occasion de vivre un déjeuner d'exception imaginé par de grands chefs français.



Le concours des familles

Depuis la 1^{re} édition, les familles ont leur concours dédié, cette année, la recette sur laquelle elles devront se challenger samedi 21 : **la Tourte aux fromages de nos montagnes !**

Sous l'égide du Conservatoire des Recettes de Montagne, présidé par le chef 3* René Meilleur, cette épreuve conviviale permet aux participants de transmettre leur recette souvent héritée de leurs aïeux ainsi que l'histoire familiale liée au partage de ce plat.

Inscription en ligne, bientôt disponible sur toquicimes.com

Parmi la liste des compétitions incontournables, **le Meilleur Pâté Croûte de montagne** et **la Meilleure Fondue de Megève**, réservés aux professionnels, seront également au menu dimanche 22 tandis que « **Je cuisine avec mon boxeur de chef** », samedi 21, attirera certainement encore un grand flot de participants et de spectateurs pour son côté scénique et convivial !

Nouveautés

- Un défi a été lancé, par Megève et Savoie Mont-Blanc, à quatre chefs des deux Savoie, dont deux mègevans, de réaliser à l'occasion de la prochaine édition de Toquicimes **un plat de montagne plus vrai que nature**. À Megève, ce sont Julien Gatillon et Aurélie Collomb-Clerc qui se prêtent au jeu de ce défi ! Un challenge créatif unique à découvrir le vendredi, pour une réalisation en direct de recettes inspirationnelles.
- Cette année, en plus des **Halles gourmandes** dans le hameau orchestrées par le Campus de Groisy, la place du village se pare d'**une offre de restauration proposée par les adresses mègevannes**. Une expérience culinaire agrémentée d'une dose de traditions avec des démonstrations de danses folkloriques et de récitals d'antan.
- Les enfants apprécieront pleinement le festival en prenant part aux activités qui leur sont réservées autour du goût et des métiers ancestraux, telles que la **fabrication du beurre, du pain... ou aux ateliers de la Fondation Paul Bocuse**, le vendredi pour les collégiens de Megève ; de quoi susciter des vocations !

L'AGENDA

ÉTÉ-AUTOMNE

AOÛT

1, 8, 15, 22, 29

Atelier nature :
une montagne
de biodiversité

2

Concert
de l'Orchestre
d'Harmonie
de Megève

2, 22

Micro-Folie

2, 9, 16, 23

Siestes musicales

3

Concert du jeudi :
Lucie Guillem
and band

4, 5

Megève
Blues Festival

5

Concours
aux poulains

8 AU 15

Cirque Zavatta
Caplot

10

Concert du jeudi :
VLAP et 10 ans
de « My Way »

10 AU 13

Festival
International
de Bridge
de Megève
« les Alpages »

11

Conférence
Gianadda

12, 13

Fête du village

12, 19, 26

Welcome
to Megève

17

Concert du jeudi :
Auré

19

Ciné concert
ATOM

20, 21

Haute Route

21

Spectacle
de Break Dance
We connect
the World

24

Concert du jeudi :
Treizeurs du mat'

25

Canitrail
du Diamant

25, 26, 27

Journées
commerciales
de l'UCHARM

31

Tour de l'avenir
Femmes



SEPTEMBRE

6, 16, 20

Micro-Folie

16, 17

Journées européennes du Patrimoine

18 AU 24

Semaine du développement durable

21

Cheers for the planet

22

Rencontre débat : Le climat, en parler pour mieux agir



OCTOBRE



LES TEMPS FORTS DE TOQUICIMES

Vendredi 20/10 de 10h à 20h

10h : Challenge du marché
14h : Masterclass « un plat de montagne plus vrai que nature »
16h30 : Conférence « La plante dans tous ses états » puis Trophée Chartreuse® Toquicimes

Samedi 21/10 de 10h à 23h

10h : Concours des Familles « La Tourte aux fromages de nos montagnes »
14h : Je cuisine avec mon boxeur de chef
19h-23h : Nocturne

Dimanche 22/10 de 10h à 19h

10h : Concours de la Meilleure Fondue de Megève
12h30 : Déjeuner de soutien à la Team France Bocuse d'Or
16h30 : Concours du meilleur Pâté Croûte de montagne

GRANDES DATES DE L'HIVER

2/12

Illumination du sapin

13-14/01

Grande Odyssée VVF

FÉVRIER

Carnaval des neiges

23/12 AU 5/01

Village de Noël

19 - 21/01

L'élégance à Megève



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE DIRECTION



Michaël Ruysschaert
**Directeur Général des Services
(DGS)**

Né au cœur des montagnes pyrénéennes, une formation universitaire scientifique en poche, Michaël Ruysschaert s'est très rapidement tourné vers le secteur du marketing et des médias qui le mènera d'abord en agences régionales à Biarritz puis Nantes avant de s'établir en 2007 à Paris. Il rejoint le siège de RTL où il œuvre au développement des franchises et filiales à l'international (RTL Group) puis prend la direction de la promotion des marques et des réseaux du Groupe M6. Après 13 années à Paris, l'opportunité d'accéder à la tête de la station d'Avoriaz et la possibilité de s'épanouir dans un environnement montagneux pas réellement méconnu, le séduisent immédiatement. Un retour aux sources pour ce pyrénéen dont les aïeux résidaient pour certains en Savoie et Haute-Savoie. Après avoir travaillé au renforcement de son rayonnement à la direction de la station, en 2020, il décide de relever un nouveau challenge incarné par le poste de directeur général de Savoie Mont Blanc, agence de promotion touristique des deux Savoie, poste qu'il lui aura permis de saisir la diversité de nos territoires et la singularité de notre village qui l'enchante immédiatement...

Lettre de Megève : avant de candidater au poste de DGS, vous connaissiez déjà notre village ?

Michaël Ruysschaert : « En effet, que cela soit à titre professionnel ou personnel, j'ai pu en découvrir les différentes facettes lors de séjours ski en famille et sur les événements majeurs pour lesquels j'appréciais venir profiter de cette énergie et de cette ambiance si caractéristiques de la station.

J'ai certes une grande sensibilité pour l'univers de la montagne mais Megève propose une offre tellement unique qu'on ne peut qu'être conquis. Elle possède un savoir-faire puissant, des valeurs ancestrales et une histoire qui la rendent incomparable sur le marché français.

Et puis, elle est très sensibilisée aux sujets de transitions écologique, économique et sociétale, c'est ce qui m'a tout de suite convaincu !"

LDM : Est-ce un axe sur lequel vous allez vous concentrer au cœur de vos fonctions ?

M. R : « Forcément ! On ne peut pas aujourd'hui imaginer l'avenir sans envisager se préparer à nos futurs enjeux. Quel sera le modèle économique de demain ? Comment engager, financer une transition innovante et supportable ? Nos élus s'interrogent déjà sur ces problématiques et nous devons être assurés d'ici 5-10-15 ans d'avoir été avant-gardistes sur ce sujet. Megève a et se donne les moyens de financer cette transition et surtout elle veut créer un projet global au travers de la démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations). Nous devons savoir comment et jusqu'où nous pouvons aller en termes de transformation et de diversification, en établissant la méthode et en adoptant pour cela une attitude progressiste, en associant bien sûr l'intégralité de la collectivité, nos agents et tous les acteurs du territoire. »

LDM : Sur quels moyens pouvons-nous nous appuyer aujourd'hui pour prendre en compte ces enjeux ?

M. R : « Un peu à l'image du modèle autrichien ou américain porté par une gouvernance unique, la collectivité mègevanne a l'avantage de piloter la majorité de ses grandes infrastructures au service de la population locale et de ses touristes. Ainsi, la capacité des élus à engager des décisions est rendue plus aisée tout comme la capacité à répondre et à s'adapter aux nouveaux besoins dans un monde qui évolue en permanence.

La commande des élus est d'engager l'ensemble de la collectivité, des résidents et des socio-professionnels autour d'un projet commun en incarnant les mêmes valeurs fortes, grâce à une promesse dans laquelle chacun pourra se retrouver. Pour cela, il faudra apprendre à « décloisonner » et à mettre la marque : le village au cœur du réacteur et de la stratégie. Nous allons avec le plein soutien des 300 agents renforcer ce que nous avons de meilleur, valoriser avec fierté notre héritage tout en accompagnant une vision nouvelle du « Megève de demain ».



Caroline Denat

Directrice de Megève Tourisme

Originaire de la vallée de l'Oisans, Caroline Denat a depuis toujours travaillé en station. Directrice commerciale et marketing au sein des remontées mécaniques des Deux Alpes, puis au siège de la Compagnie des Alpes (CDA), elle est tombée sous le charme de notre village il y a un an avant que l'opportunité ne se crée de prendre la tête de Megève Tourisme.

Lettre de Megève : Pour vous, la montagne est comme une seconde nature ?

Caroline Denat : « En effet, j'y ai grandi et exercé depuis mes toutes 1^{res} fonctions professionnelles. La promotion d'une destination pour ce qu'elle a de plus noble, la montagne, est une mission passionnante dans laquelle je me suis épanouie. Après 18 ans à voir le monde par la lucarne de mon domaine, j'ai eu le plaisir de découvrir Megève et j'ai été totalement séduite, sans m'imaginer un jour avoir la chance d'y travailler. »

LDM : Vous êtes venue pour la 1^{re} fois à Megève lors d'un séjour professionnel ?

C. D. : « Tout à fait, pour 3 jours avec plusieurs collaborateurs de la CDA où nous avons eu la chance d'avoir des échanges privilégiés avec l'équipe de Megève Tourisme, des socio-professionnels, des hôteliers et restaurateurs et j'ai été enchantée par cette singularité qui fait de Megève une destination iconique : ses savoir-faire ancestraux, son élégance et son sens du détail mais aussi sa vie de village sans oublier son histoire riche, autour du ski, de l'art, de l'architecture, de la gastronomie mais aussi de l'artisanat et de l'agriculture... C'est un endroit unique en France sur la planète montagne ! »

LDM : Vous avez pris récemment vos fonctions...

C. D. : « Oui, j'ai pris la direction de Megève Tourisme le 17 juillet. Nous avons déjà bien échangé avec Michaël Ruysschaert et les élus, qui se soucient beaucoup ici, de garantir une pérennité économique et écologique. Nous portons la même vision de l'avenir du village ! Je souhaite proposer rapidement un plan d'actions pour l'année en cours et les 3 ans à venir, en m'appuyant pour cela sur les équipes en place, très professionnelles et investies dans leur mission ! »



Florent Priest

Directeur Général Adjoint des Services Techniques (DGAST)

Florent Priest a pris la direction des services techniques le 19 juin. Avec un profil d'ingénieur en chef et une expérience préalable au sein de 4 collectivités, il possède une connaissance pointue de la Fonction Publique. Ajouté à cela son attrait pour la montagne qui l'a naturellement mené à Megève.

Lettre de Megève : Quelles sont les expériences les plus significatives de votre parcours ?

Florent Priest : « À la sortie de l'école, j'ai travaillé en Savoie, au cœur d'un massif alpin avant la Bourgogne où j'ai eu, au cours de mes missions, l'opportunité de créer un service technique de 120 employés pour une communautés de communes regroupant 55 municipalités ou encore de construire une cité administrative pour 300 agents de l'État. Ces expériences me permettent de prétendre aujourd'hui à une parfaite maîtrise des compétences inhérentes à une direction de services techniques. »

LDM : D'où vous vient ce goût pour la montagne ?

F. P. : « Depuis 1985, je passe mes vacances au chalet familial sur le territoire du Mont-Blanc. Quand j'ai appris que Megève recherchait un DGAST, j'ai pris le temps de réfléchir à cette opportunité avant de décider de candidater et de me donner à 100% pour obtenir ce poste. J'ai parfaitement conscience des contraintes avec lesquelles nous devons composer dans nos fonctions : la saisonnalité, les événements climatiques, les arrêtés anti-bruit... qui mènent à une emprise des projets parfois importante dans le temps. »

LDM : Avez-vous déjà défini des objectifs ?

F. P. : « Je suis là pour traduire techniquement la volonté politique des élus, en apportant mon expertise et avec une attention prégnante à la préservation des ressources naturelles, tout comme y sont sensibles ici les élus. J'ai redécouvert à Megève une véritable ambiance de service technique avec des collaborateurs accueillants et motivés, et des conditions idéales pour la réalisation de nos missions ! »



VIVRE AU CÔTÉ DE NOS AÎNÉS

Les après-midis bleus sont souvent pour nos séniors la promesse de moments de partage et de découverte. La promenade des Aînés cette année ne déroge pas à la règle, tout comme l'été qui a déjà pris ses quartiers sous les meilleurs auspices !

Jeudi 29 juin, nos retraités de Megève et Demi-Quartier et leurs accompagnants étaient plus de 134 à prendre part à une escapade qui s'est partagée entre lacs et montagnes. La journée a débuté par une visite guidée des plus instructives du musée de la Mécanique aux Gets tandis que les convives ont pu se délecter d'un déjeuner aux saveurs locales au restaurant Les Cornettes à la Chapelle d'Abondance. Le cap a été mis ensuite vers le château de Chillon à Veytaux (Suisse) pour une découverte de ce joyau architectural surplombant les rives du lac Léman. Armes et armures, mobilier et objets... nos visiteurs ont pu s'imprégner de l'ambiance médiévale dans la joie et la bonne humeur. Un questionnaire de satisfaction concernant les après-midis bleus a été envoyé en même temps que le programme été-automne 2023, pensez à rendre copie !

L'été a déroulé ensuite le programme de ses festivités avec le bal musette du jeudi 27 juillet alors que mardi 8 août est consacré à une marche gourmande encadrée par Nelly, accompagnatrice en montagne, vendredi 18 août à un concours de pétanque sur l'esplanade de la patinoire centrale et l'atelier équilibre et prévention des chutes chez les séniors à l'automne. Toute la saison, les jeux et activités manuelles du mardi et jeudi alternent avec le yoga senior un jeudi sur deux, au Palais avec Christine Haristoy et les déjeuners de la FMA tous les jeudis. Marche nordique, atelier confiture, pâtisserie ou peinture, café mémoire... la suite du programme de l'automne s'annonce riche et varié, au côté de partenaires locaux répondant toujours présents !

Brochures et détail du programme à retrouver au CCAS ou sur le site : mairie.megeve.fr
rubrique Services de la commune - CCAS
Inscription obligatoire aux activités auprès du CCAS :
Tél. 04 50 93 29 14 - ccas@megeve.fr

CANICULE Les gestes à adopter

-  Fermez les fenêtres et volets le jour, aérez la nuit
-  Hydratez-vous en buvant au moins 1,5 litres d'eau par jour. Évitez l'alcool.
-  Ne sortez pas aux heures les plus chaudes de la journée
-  Mangez en quantité suffisante
-  Mouillez-vous le corps
-  Gardez le contact avec vos proches

**En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le CCAS de Megève
Tél. 04 50 93 29 14**

COUP D'OEIL SUR L'ACTU !



L'accueil de jour aux Monts Argentés

L'EHPAD de Megève offre la possibilité aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, vivant à domicile de bénéficier d'un service d'accueil de jour. Dans un lieu dédié et accompagnées par une professionnelle qualifiée, à la journée, du lundi au jeudi de 9h30 à 16h30, une ou plusieurs fois par semaine, ou encore à la demi-journée, une solution adaptée à chaque situation individuelle est envisageable.

Une rencontre entre la personne concernée, sa famille et les professionnels de l'EHPAD pourra alors être réalisée. L'organisation du transport reste à la charge des familles, avec la possibilité d'avoir recours au service à la demande type Montenbus (Tél. 0800 20 13 74 – tad@borini.com).

Au cours de ces journées, des activités thérapeutiques et divers ateliers sont proposés (atelier mémoire, créatif, gym douce, pâtisserie, jeux de société...) destinés à préserver et/ou à stimuler les capacités de chacun mais aussi à favoriser le lien social et partager des moments de bien-être.

L'objectif principal est de favoriser le maintien à domicile dans des conditions optimales tant pour les aidés que pour les aidants. Soutenir un proche dépendant nécessite une disponibilité importante. Ces journées favorisent des moments de répit pour l'accompagnant.

Visite ou renseignements :

Tél. 04 50 21 38 79

accueil@lesmontsargentes.fr



Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie de la fête nationale est toujours un temps de célébration fort, une date permettant également de remettre les médailles et galons aux sapeurs-pompiers.



Conférence de Presse Tour de l'Avenir

Lundi 17 Juillet en présence de Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais Mont-Blanc et Conseiller Départemental, Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève et Conseillère départementale, Philippe Colliou, Directeur de l'Organisation, Bernard Hinault, en charge des Relations Publiques, Amina Lanaya, Directrice de l'Union Cycliste Internationale, Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France et Michel Callot, Président de la FFC.



Visite du jury du CNVVF

Jeudi 20 juillet, la visite du jury national du label Villes et Villages Fleuris a donné l'opportunité aux élus de saluer le travail des différents services œuvrant à l'embellissement du village et offrant ainsi un cadre de vie de qualité.



Le Jumelage d'Oberstdorf

Visite d'une délégation mègevanne à Oberstdorf en mai.



Anne-Marie Perrin médaillée de bronze

Depuis les années 75, Anne-Marie Perrin a apporté sa contribution au groupe folklorique de Megève, au Comité des fêtes, au Comité Départemental des villes et villages fleuris, mais aussi au Comité paroissial et au Comité de l'École Libre. Elle a également œuvré pour la préparation des kermesses et pour l'accompagnement des enfants au ski... sans oublier son mandat municipal en tant qu'élu.

Durant ces 20 dernières années, elle a aussi présidé l'association « Megève Vie et Mémoire » consacrant beaucoup de temps aux recherches historiques sur la vie du village et aux rencontres avec nos anciens pour récolter leurs témoignages qui ont donné lieu à l'édition de divers ouvrages. Plus récemment, elle a participé à la création des Écolibristes. Pour marquer toutes ces années de dévouement associatif, le Préfet de Haute-Savoie lui a accordé la distinction de médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, remise en préfecture vendredi 23 juin.



27^e Megève Jazz Contest

La 27^e édition de l'événement a célébré son ancien directeur artistique, Poumy Arnaud, lors d'un temps dédié dimanche 16 juillet.

Réunion ministérielle

La 3^e réunion interministérielle du groupe de travail sur **l'attrition du logement permanent en zone touristique** s'est tenue mardi 18 juillet à Paris au cours de laquelle une 1^{re} série de propositions a été présentée par Dominique Faure, ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Olivier Klein, ancien ministre délégué chargé de la Ville et du Logement et Gabriel Attal alors Ministre délégué en charge des Comptes Publics. Comme a pu l'indiquer Mme Faure « au regard de la complexité d'un tel sujet, les réponses ne sont pas uniquement de la compétence de l'Etat... il s'agit d'apporter un cadre opérationnel, réglementaire et législatif, qui réponde aux besoins identifiés mais qui soit également solide juridiquement. Chaque collectivité territoriale doit pouvoir choisir dans un panel de solutions pour, à la fois, laisser une marge aux arbitrages démocratiques locaux mais aussi répondre aux enjeux territoriaux particuliers (habitats permanents, typologies des hébergements touristiques, besoins des travailleurs saisonniers, etc.) ». L'actualité retiendra principalement la volonté du gouvernement de lutter contre les logements qualifiés de « passoires thermiques » ou d'autoriser la majoration de la taxe sur la résidence secondaire dès 2024 mais Catherine Jullien-Brèches a une fois encore interpellé les ministres présents sur l'urgence de prendre en considération les enjeux que l'élu local doit relever face à la pression foncière et la spéculation immobilière qui entravent les projets de création de logements permanents et sociaux ! Une nouvelle prise de parole au côté de ses collègues de territoires de montagne après une écoute attentive de Dominique Faure qui conforte l'action menée pour le village et les mègevans.



VIE POLITIQUE

**Nous
Megève**

La Maire de Megève, directeur de cette publication municipale, a refusé de publier notre tribune estimant certains de nos propos erronés selon elle. Non seulement il n'en est rien et de plus elle n'en a légalement pas le droit. Vous pouvez retrouver ce texte sur les réseaux sociaux du groupe d'opposition Nous Megève. Vous en jugerez par vous-même.

Megève, un village où la qualité de vie est une priorité

Notre parti c'est Megève !



Megève est un village de montagne qui offre à ses habitants un environnement exceptionnel, entre les sommets, les forêts, les alpages et les hameaux authentiques. Mais Megève n'est pas seulement un beau village. C'est aussi une commune dynamique et attentive au bien-être de ses habitants. Elle leur propose de nombreuses activités et animations tout au long de l'année. Pour les plus jeunes, elle dispose d'une crèche, d'un centre de loisirs, d'activités culturelles et associatives soutenues par la mairie. Pour les adultes, elle offre une grande diversité d'activités sportives, culturelles, de services, de loisirs et de culture. Pour les adolescents, elle prévoit de relocaliser le city-stade et de créer une Teen house. Megève est aussi une commune solidaire avec les seniors. Elle compte une maison de retraite, des services d'aide à domicile et des activités adaptées aux seniors. Le CCAS organise des sorties annuelles, des repas conviviaux et des après-midi bleus pour nos aînés.

La commune investit massivement pour la qualité et l'offre de service à ses habitants. Elle subventionne les associations sportives, culturelles, sociales, scolaires et événementielles à hauteur d'environ 1,8 M€ en numéraire, sans compter les mises à disposition d'espaces et d'agents communaux.

Le Palais propose un large choix d'activités pour tous les publics. Les activités extrascolaires sont très demandées et sont ajustées en fonction des besoins. L'espace sportif, avec le nouveau gymnase, sera bientôt accessible pour les scolaires, les associations et le public. Des animations et événements sont organisés tout au long de l'année sur des thèmes liés à l'identité locale et à la famille. Culture, traditions, gastronomie, sport... Megève offre un large panel de possibilités en toutes saisons.

En résumé, Megève est un village où il fait bon vivre, à tout âge. Nous avons à cœur d'offrir à nos habitants une qualité de vie optimale, et nous travaillons sans relâche pour améliorer notre village. Nous sommes convaincus que, ensemble, nous pouvons faire de Megève un village où la qualité de vie est une fierté pour tous.

D'AVRIL À JUILLET

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS

mariages

Le 02/06 :
Justine VANNIER-MOREAU
et **Edouard DUPUY**

Le 24/06 :
Aline VERNET
et **Quentin DENYS**

Le 30/06 :
Sandra CABANNE
et **William LOBELSON**

Le 01/07 :
Julien LÉGIER
et **Laurent BERNARDEAU**

Le 15/07 :
Margaux LE PERSON
et **Stanislas CHAKER**

naissances

Le 17/05 à SALLANCHES :
Jasmine CHALAD

Le 19/05 à SALLANCHES :
Elise SAUSSAC

Le 08/06 à SALLANCHES :
Sacha MORINEAU

Le 15/06 à SALLANCHES :
Lise MAGNIEN

décès

Le 22/04 à MEGÈVE :
Geneviève GROSSET-JANIN
veuve **DESSIMOZ**

Le 04/05 à MEGÈVE :
Yvonne TISSOT veuve
GROSSET-BOURBANGE

Le 06/05 à MEGÈVE :
Marie, France CAILLES
veuve **BERBETT**

Le 08/05 à MEGÈVE :
Régis PETIT-JEAN-GENAZ

Le 22/05 à MEGÈVE :
Francise MUFFAT-MÉRIDOL
veuve **APERET**

Le 23/05 à EPAGNY METZ-TESSY : **Jérôme LALLEMAND**

Le 19/06 à CONTAMINE-SUR-ARVE : **André DAL-ZOTTO**

Le 14/06 à SALLANCHES :
Brigitte GIGUET
épouse **VIOLA**

Le 26/06 à MEGÈVE :
Jean, Marie BEAUDEAU

Le 30/06 à MEGÈVE :
Solange OURS
veuve **MORAND**

Le 30/06 à MEGÈVE :
Ugo PALAMA

Le 03/07 à MEGÈVE :
Marinette MOLLARD
veuve **PILLET**

Le 12/07 à MEGÈVE :
Albert GUILLON



INFOS PRATIQUES

LES SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE

185 route du Jaijlet
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Vendredi soir au lundi matin
Tél. 06 65 02 18 28
accueil.mairie@megeve.fr

URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,
sur rendez-vous l'après-midi.
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

LE PALAIS

247 route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023 route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

VIE ASSOCIATIVE

associations@megeve.fr
Tél. 04 50 21 59 06

DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi :
De 8h15 à 11h45
et 13h30 à 18h15.
Tél. 04 50 91 40 12

SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences :
Tél. 04 50 21 26 05
Pour signalements divers :
rubrique SIGNALEMENT
via l'application MEGÈVE

EN LIGNE

MAIRIE.MEGÈVE.FR

- Arrêtés municipaux
- Carte de résident

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

LA POSTE

276, rue de la Poste
Tél. 3631
Du lundi au vendredi : de 9h
à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi : de 9h à 12h

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

- 2 bornes Syane : 1 RD 1212 niveau skate park (2 recharges)
- + 1 parking de l'annexe de la Mairie, Route du Jaijlet (1 recharge accessible sur les deux initiales) - PAYANTES
- 1 borne BMW : parking du Casino avec 2 recharges - GRATUITE

ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électrique
Tél. 09 72 67 50 74

MEG'BUS

Horaires en ligne :
meg-bus.com

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000. Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant au wifi.

! LES URGENCES

POLICE MUNICIPALE

2001 route Nationale - Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30
• **Objets trouvés**, Tél. 04 50 93 29 22
• **Interventions d'urgence**, Tél. 06 16 58 03 87
• **Stationnement Zones Bleues**, disques disponibles auprès de la PM, à l'accueil de la Mairie, à l'Office et au parking du Casino.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale, Tél. 04 50 91 28 10
ou Tél. 17 ou 112 (pour les portables).
Fermeture le mercredi.

POMPIERS

• Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU

• Tél. 15

MAISON DE SANTÉ

- **Médecins généralistes**, Tél. 04 50 58 74 74
- **Laboratoire de biologie médicale**, Tél. 04 50 21 29 95
- **Infirmières** :
Prycilia Robin, Charlotte Ducrocquet et Sophie Leveque, Tél. 04 50 91 82 60
Annick Paget et Florence Chalas
Tél. 04 50 21 25 19
Fanny Grosset-Grange et Julie Mollier
Tél. 04 50 91 85 90
- **Pédicures - Podologues**, Tél. 04 50 34 54 17
- **Psychologue Clinicienne**, Tél. 06 61 54 36 53
- **Orthophoniste**, Tél. 06 28 52 00 10

DEFIBRILLATEURS

Place de l'Église, à l'autogare (côté bus), vers les tennis extérieurs, dans les parkings (Village, Casino - entrée abonnés, Megève Tourisme - côté sortie), sur la façade du cinéma Panoramic, au chalet nordique de la Livraz, sur la Mairie de Megève, à la DGAE et au CTM, sur la façade de la FMA, au Palais, à l'altiport et au terrain de foot l'été et à bord du véhicule de la PM.

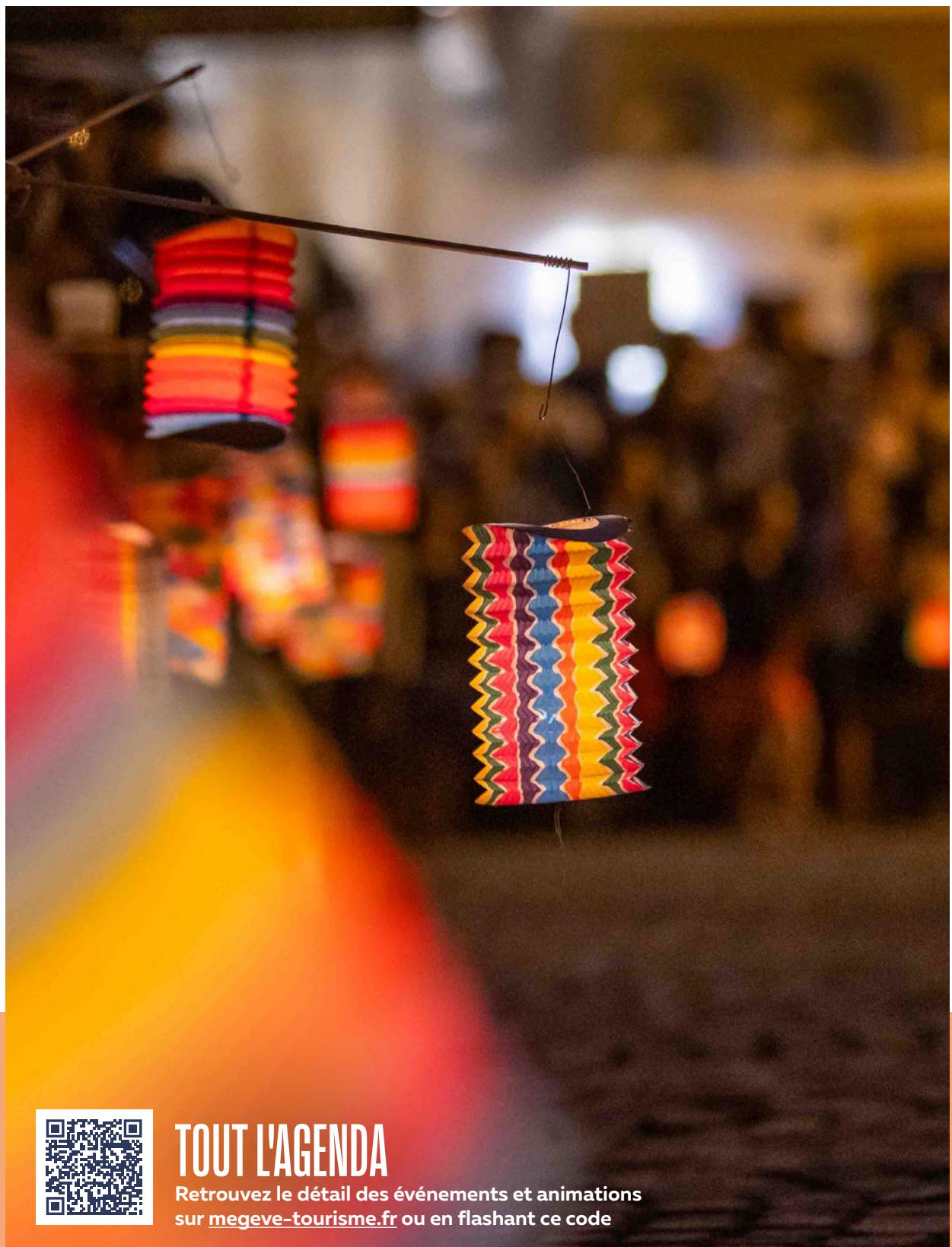
MONTENBUS

TRANSPORT À LA DEMANDE

Ouvert à tous, habitants comme vacanciers, toute l'année du lundi au samedi, sauf jours fériés ! Les horaires : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30. Réservation jusqu'à 15 min avant le trajet (sur montenbus.fr ou au numéro vert 0 800 2013 74).



Suivez-nous sur les réseaux sociaux [f](#) [g](#) [in](#)
Démarches en ligne, actus, petites annonces :
mairie.megeve.fr



TOUT L'AGENDA

Retrouvez le détail des événements et animations
sur megeve-tourisme.fr ou en flashant ce code

CONSEIL MUNICIPAL

12 septembre,
17 octobre
et 5 décembre

DON DU SANG

Les lundis, de 15h à 19h,
18 septembre
et 20 novembre

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Tous les dimanches de juillet et août
et 1^{er} dimanche de septembre,
octobre et novembre.